



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **10 décembre 2012**

Délibération n° 2012-3413

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 5°

objet : Réservoir de La Sarra - Réhabilitation du réservoir d'eau potable - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Madame Ait-Maten

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 30 novembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 décembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Leбуhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémiann.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Barral (pouvoir à M. Crimier), Albrand (pouvoir à M. Millet), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Dumas (pouvoir à M. Quiniou), Gléréan (pouvoir à M. Suchet), Havard (pouvoir à M. Huguet), Mme Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), M. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra).

Absents non excusés : M. Buna, Mme Bab-Hamed, MM. Bolliet, Giordano, Mme Palreja.

Conseil de communauté du 10 décembre 2012**Délibération n° 2012-3413**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Lyon 5°

objet : **Réservoir de La Sarra - Réhabilitation du réservoir d'eau potable - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le réservoir d'eau potable de La Sarra, situé rue Jaricot à Lyon 5°, doit faire l'objet d'importants travaux de réhabilitation au regard de la nature des dégradations observées.

A ce sujet, il semble utile de rappeler que la décision prise, par défaut, de réhabiliter ce bâtiment s'est imposée pour une grande part sur des considérations étrangères au domaine de compétence de la direction de l'eau. Cette dernière s'est prononcée pour la démolition de la partie supérieure de ce réservoir qui ne présente plus d'intérêt hydraulique.

En effet, outre sa fonction première de distribution d'eau potable toujours en service en partie basse, cet ouvrage est le siège de nombreuses installations de télécommunications, et en particulier d'équipements appartenant aux services de l'Etat (police, défense, SAMU) et du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL).

Ce bâtiment est composé de 5 niveaux d'exploitation et un seul est dédié à la distribution d'eau potable au niveau du rez-de-chaussée. Le reste des locaux et la toiture terrasse sont occupés par des installations de télécommunications, propriétés de l'Etat, du SYTRAL et d'opérateurs de téléphonie qui doivent quitter le site.

Compte tenu de ce contexte particulier, la Communauté urbaine de Lyon a sollicité l'Etat et le SYTRAL dans un objectif de cofinancement des travaux de réhabilitation. Une convention d'occupation du site, y compris les modalités financières, est en cours de négociation.

Considérant le contexte environnemental et architectural particulier à prendre en compte, s'agissant d'un bâtiment situé dans le périmètre des 500 mètres d'un ensemble gallo-romain et de la basilique de Fourvière, site classé à l'UNESCO, il est prévu de lancer un marché de maîtrise d'œuvre composé d'une équipe intégrant obligatoirement un architecte. Ce dernier sera l'interlocuteur privilégié pour l'acceptation du projet de réhabilitation par le service départemental de l'architecture et du patrimoine des bâtiments de France.

Programme de travaux :

- traitement des fissures des poutres,
- nettoyage haute pression des poutres et des dalles,
- passivation des aciers apparents oxydés,
- ragréage des épaufrures,
- traitement des fissures du réservoir,
- réfection de l'étanchéité des acrotères et des couvertines,
- remplacement des descentes d'eaux pluviales,
- ravalement de façade,
- dépose du shelter existant.

Programme de la mission de maîtrise d'œuvre :

- conception des travaux de réhabilitation du bâti,
- suivi de la réalisation des travaux.

Calendrier prévisionnel :

- novembre 2012-février 2013 : élaboration du programme de maîtrise d'œuvre et lancement du marché,
- mars 2013 : désignation du maître d'œuvre et du coordonnateur de sécurité,
- mars 2013-septembre 2013 : étude de maîtrise d'œuvre/rédaction du dossier de consultation des entrepreneurs pour les travaux,
- octobre 2013 : lancement de la procédure d'appel d'offres,
- février 2014 : désignation des entreprises pour la réalisation des travaux,
- mars 2014 : début des travaux,
- octobre 2014 : achèvement des travaux.

Le coût global de l'opération s'élève à 600 000 € HT en dépenses, soit 717 600 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve la réhabilitation du réservoir d'eau potable de La Sarra à Lyon 5°.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P20 - Eau potable sur l'opération n° 1P20O2600 à la charge du budget annexe des eaux pour un montant de 60 000 € HT, soit 71 760 € TTC en dépenses et 11 760 € en recettes en 2013.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 décembre 2012.